

CONSIGNES GÉNÉRALES pour une bonne collecte des déchets.

HORAIRES

Sortez vos déchets **avant 6h** le matin du jour de collecte **ou la veille au soir après 18h**. Attention, en juin, juillet et août, en cas de fortes chaleurs, les collectes commencent dès 5h du matin. Veuillez sortir vos déchets avant 5h ou la veille au soir.

INTEMPÉRIES

Par temps de neige ou de verglas, les camions collecteurs sont parfois dans l'incapacité d'assurer les collectes, étant donné leur poids et leurs arrêts fréquents. Dans ce cas, veuillez rentrer vos déchets et ressortez-les à la prochaine collecte du même type.

QUE SIGNIFIE LE POINT VERT?



Ce logo sur un emballage indique que l'entreprise qui met le produit sur le marché contribue au financement des collectes sélectives, du tri et du recyclage des emballages ménagers. Cela ne dit rien sur la recyclabilité du produit ou de son emballage et ce n'est pas une instruction de tri.

DÉPÔTS

Faites en sorte que votre conteneur à puce, vos papiers-cartons, vos sacs organiques et vos sacs PMC soient bien visibles et accessibles. Vos déchets doivent se trouver **en bord de voirie** et ne pas gêner le passage. Ne placez pas vos sacs en hauteur car cela rend difficile le travail des collecteurs. Enfin, évitez de les mettre dans la rigole quand il pleut. **En cas de chantier dans votre rue, placez vos déchets à un endroit accessible au camion de collectes.**

POIDS MAXIMUM

Afin de préserver la sécurité des collecteurs, le poids des sacs de déchets ou caisses de papiers-cartons ne doit pas dépasser **15 kg**. Le poids des conteneurs de 140 litres ne doit pas dépasser **70kg** et ceux de 240 litres **110 kg**.

DÉCHETS COUPANTS

Pour la collecte de déchets résiduels en sac payant ou dérogatoire, **emballez les déchets coupants dans du papier journal**, de façon à ce qu'ils ne risquent pas de blesser le collecteur.

Tableau 2026 des collectes

ALLE-SUR-SEMOIS, BAGIMONT, BOHAN, CHAIRIERE, CONRAD, HERRISSON, LAFORET, MEMBRE, MOUZAIVE, NAFRAITURE, ORCHIMONT, PUSSEMANGE, SUGNY, VRESSE-SUR-SEMOIS

Toutes les collectes ont lieu les **lundis** pour les déchets ménagers résiduels, les déchets organiques et les PMC (***Jour de passage inhabituel**) et les **mardis** pour les papiers-cartons

	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
	5, 12, 19, 26	2, 9, 16, 23	2, 9, 16, 23, 30	13, 20, 27	4, 11, 18	1, 8, 15, 22, 29	6, 13, 20, 27	3, 10, 17, 24, 31	7, 14, 21, 28	5, 12, 19, 26	2, 9, 16, 23, 30	7, 14, 21, 28
	27	24	24	21	19	16	14	11	8	6	3	1, 29
	5, 19	2, 16	2, 16, 30	13, 27	11, 26	8, 22	6, 20	3, 17, 31	14, 28	12, 26	9, 23	7, 21
	La collecte des encombrants se fait sur demande auprès de la Ressourcerie Namuroise au 081/26.04.00 . Infos: www.laressourcerie.be											
	Collectes 2026 dans les recyparcs: Vélos : samedi 18 avril Jouets : samedi 10 octobre											

UN SOUCI DE COLLECTE?

Consultez prioritairement notre site bep-environnement.be ou appelez le **081/718.211**

DATES D'EXCEPTIONNELLE DE VOTRE RECYPARC

Vendredi **16/01/2026** à partir de 12h, Jeudi **01/10/2026**, Mardi **10/11/2026**, Jeudi **24/12/2026** à partir de 12h, Samedi **26/12/2026**, Jeudi **31/12/2026** à partir de 12h, Samedi **02/01/2027**